

**Procès-verbal**  
**Assemblée générale annuelle 2023**  
**23 octobre 2023**  
**Centre communautaire St-Louis**

---

**Présences des membres :**

Jean-Guy Lagacé, Yves Lambert, Michel Dalbec, Gilles Lachance, Lorraine Whalen, André Tremblay, Jacques Bouchard, Linda Routhier, Gilles Gauthier, Michel Busseau, Marcel Fournier, Marie Grégoire, André Perrault, Carole Grant, Françoise Ouimet, Gilles Vermette, Jean Brisset.

La réunion est sous la présidence de Jean-Guy Lagacé.

**1. Ouverture de l'assemblée, lecture de l'avis de convocation et vérification du quorum.**

Le président ouvre l'assemblée à 13 :35 H et souhaite la bienvenue aux participants Le président signale le mode de fonctionnement qui prendra place pour les différentes interventions et, au besoin, les questions.

17 membres sont présents. Puisque le nombre de membres présents à l'assemblée constitue le quorum, celui-ci est atteint.

**2. Adoption ordre du jour (DISPENSE DE LECTURE)**

Proposé : Michel Dalbec

Appuyé : André Tremblay

Adopté

**3. Adoption PV de l'AGA 5 octobre 2022 (DISPENSE DE LECTURE)**

Proposé : Marie Grégoire

Appuyé : Michel Dalbec

Adopté

#### **4. Rapport du président**

Votre Association qui regroupe plus de 1900 membres a pour principaux objectifs la défense et la promotion des intérêts économiques et sociaux des retraités et la ferme intention de parler en leur nom.

Pour que votre Association perdure, elle a besoin de sang nouveau, de la relève. Elle est à la recherche de personnes désireuses de s'engager et de joindre ses rangs tout en investissant de son temps et de ses talents.

Votre journal l'Envol, en plus des chroniques de membres retraités dont messieurs Claude Lavoie, Denis Bertrand, Michel Dalbec et d'autres partenaires vous informent dans des domaines d'intérêt qui répondent à nos besoins (juridique, touristique, de santé, de culture, d'économie, etc.).

Votre Association a encore cette année participé aux deux campagnes, Centraide et la Croix rouge.

Nous souhaitons jouer un rôle de premier plan lors de la réforme des fonds de retraite auprès des différentes instances.

En 2023 nous avons eu nos activités régulières (golf, pickelball, badminton, un dîner à la cabane a sucre, pique-nique et rassemblement VR, etc.). Pour souligné le 35e anniversaire de l'Association, nous préparons un souper des fêtes chez Wilfrid Pasta bar.

Comme vous le savez, la viabilité d'une association est en grande partie liée à la participation de tous ses membres. Nous sollicitons la collaboration de tous afin de nous faire des suggestions.

Nous désirons remercier tous nos commanditaires et précieux partenaires. Leur appui financier nous permet la publication de notre journal. Les complexes funéraires Yves Légaré, Le restaurant Wilfrid Pasta Bar de Laval, JMA Diagnostics, la Caisse d'Économie des employés de la ville de Laval, GPL assurances, le Cosmodôme, Axion 50 plus, La clinique auditive Bougie, La Maison de la sérénité et IRIS Le groupe visuel.

Les complexes funéraires Yves Légaré est notre partenaire important pour notre nouveau répertoire des membres, merci beaucoup à madame Diane Laberge pour son support.

Un merci très spécial à monsieur Pierre René-de-Cotret et à monsieur Jean Brisset pour leur aide précieuse pour notre journal l'Envol. Merci aussi à monsieur Richard Couture et à monsieur Louis-Albert St-Pierre pour les années de support à l'Association.

Enfin un merci spécial à la ville de Laval.

#### **5. Rapport du secrétaire**

Depuis l'assemblée générale annuelle 2022 (survenue le 5 octobre 2022), trois réunions régulières furent tenues. Les réunions ont eu lieu via le système de visioconférence Zoom. Lors de ces réunions, nous avons traité des affaires courantes de l'association et, au besoin, de tout

autre sujet nécessitant l'attention du conseil d'administration dans l'intérêt des membres ou de l'association. Des rapports réguliers ont été effectués par les différents administrateurs, selon leurs responsabilités respectives, à chaque réunion. De plus, un procès-verbal fut dressé à chaque occasion.

Nous sommes actuellement 11 administrateurs sur une possibilité de 17.

## 6. Rapport de la trésorière

La trésorière, Lorraine Whalen, dépose et commente les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022. Les finances de l'association sont en ordre avec un excédent des revenus sur les dépenses de 1 343,00\$ et un bilan qui présente un surplus de 10805,00\$.

### **ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE VILLE LAVAL INC**

ÉTATS FINANCIERS ( au 31 décembre 2022 )

#### *État des revenus et des dépenses*

		2022	2021
<b><u>Revenus</u></b>			
	Activités sociales	23 372 \$	6 540 \$
	Activités spéciales	180 \$	
	Subventions / Commandites	9 142 \$	10 577 \$
	Ristourne	8 \$	7 \$
		32 702 \$	17 125 \$
<b><u>Dépenses</u></b>			
	Activités sociales	23 571 \$	8 137 \$
	Activités spéciales / Souper bénévoles	1 551 \$	1 000 \$
	Participation activités sociales / Dons	100 \$	456 \$
	Cadeau pour activités	91 \$	98 \$
	Frais afférents - CA / AGA	334 \$	610 \$
	Cadeau promotion membres	945 \$	
	Registraire des entreprises	37 \$	36 \$
	Téléphone	454 \$	454 \$
	Assurances	1 601 \$	1 395 \$
	Consultants / Avocats	2 083 \$	3 179 \$
	Fournitures de bureau	570 \$	91 \$
	Frais représentation		
	Amortissement équipement	23 \$	29 \$
		31 359 \$	15 486 \$

Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	1 343 \$	1 639 \$
---	----------	----------

**Bilan**

	2022	2021
<b><u>Actifs</u></b>		
En caisse	11 210 \$	8 564 \$
Frais payés d'avance	69 \$	
Immobilisation	200 \$	200 \$
Amortissement acc.	-108 \$	-40 \$
	11 370 \$	8 724 \$
 <b><u>Passifs</u></b>		
Comptes à payer <sup>(note 1)</sup>	565 \$	3 855 \$
 <b><u>Actifs nets</u></b>		
	10 805 \$	4 869 \$
Actif net, au début de l'exercice	9 462 \$	7 823 \$
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pour l'exercice	1 343 \$	1 639 \$
Actif net, à la fin de l'exercice	10 805 \$	9 462 \$

Note 1: Comptes à payer

Assurances	533,73 \$
CyberImpact	31,64 \$

Association des Employés retraités  
de Ville de Laval  
Notes complémentaires  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

**1) Statuts et nature des Activités**

L'Association a été constituée selon la loi sur les compagnies du Québec dans le but de promouvoir, sauvegarder les intérêts des membres et de procurer des occasions fréquentes de rencontres.

**2) Convention comptable**

## Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux d'amortissement suivants:

	Méthode	Taux
	\$	%
Équipement de bureau	dégressif	20
Équipement informatique	dégressif	30

Note : Considérant les valeurs résiduelles toutes inférieures à 100\$ pour les immobilisations, il a été convenu de passer à la dépense en amortissement la totalité de la valeur nette des immobilisations.

### 3) Immobilisations

			<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Équipement de bureau	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Équipement informatique	200 \$	108 \$	92 \$	115 \$
Total	200 \$	108 \$	92 \$	115 \$

---

---

Lorraine Whalen (trésorière )

---

---

Jean-Guy Lagacé (président )

Proposé : Michel Dalbec

Appuyé : André Tremblay

Adopté

## 7. Nomination vérificateur

Un vérificateur a été proposé et accepté en la personne d'Alain Larocque qui a bien voulu accepter la candidature.

Proposé : Michel Dalbec

Appuyé : Alain Tremblay

Adopté

**8. Prévision du budget 2022**

La trésorière présente les prévisions budgétaires pour 2023.

**9. Règlement général** (aucune modification)

**10. Rapport des comités général**

Aucun changement

**11. Élection des administrateurs**

En vertu du Règlement général de l'Association des employés retraités de la Ville de Laval, les affaires de l'association sont gérées par un conseil d'administration composé de onze (11) à dix-sept (17) membres élus au scrutin pour un mandat de deux (2) ans. Le conseil se renouvelle annuellement en raison du nombre de membres qui voient leur mandat arriver à échéance, environ la moitié chaque année.

Cette année quatre (3) administrateurs au conseil d'administration terminent leur mandat de deux (2) ans. Il en est ainsi de :

1. Jean-Guy Lagacé
2. Jean Brisset
3. Richard Couture

Et (deux) 2 nouveaux membres se rajoutent

1. M. Gilles Gauthier
2. Mme. Carole Grant

Après vérifications, les mises en candidature et toutes ces candidatures étaient conformes.

Monsieur Lagacé fait appel aux personnes présentes à l'assemblée afin de recruter une personne pour se joindre au conseil.

Proposé : Lorraine Whalen

Appuyé : André Tremblay

Adopté

**12. Désignation des administrateurs**

Après discussion il est proposé que tous les membres conservent leur assignation.

Adopté

**14. Levée de l'assemblée**

Proposé : André Tremblay

Appuyé : Jean Brisset

Adopté